



Compte-Rendu des Élus F.O.-DGFIP en CAP Nationale

45-47 rue des Petites Ecuries

75484 Paris Cedex 10

Tel. : 01.47.70.91.69

contact@fo-dgfip.fr

PRIORITÉ AUX AGENTS

Numéro 35 du 3 juin 2015

IDIV

CAPN n°3 du 11 au 12/5/2015

Mutations/promotions IDiv HC/IDiv CN sur postes C2, C3 et administratifs – 1^{ères} affectations IDiv CN – Promotions IDiv HC à titre personnel

Les élus **F.O.-DGFIP** ont rappelé lors de leur déclaration liminaire (voir ci-dessous) les difficultés des IDiv à appréhender leur avenir professionnel au regard des réductions du nombre de promotions tant en C2 qu'en C3, conséquence d'un réseau de plus en plus restreint du fait de la démarche stratégique et des anticipations de la réforme territoriale.

Ils ont vivement protesté contre l'expulsion programmée des actuels payeurs régionaux dont les postes, impactés par la nouvelle carte des régions, seraient catégorisés C +, impliquant ipso-facto leur départ.

Quant à TAMPICO, point besoin d'en rajouter sur les contraintes de cet outil qui permettent de prendre des libertés avec les règles statutaires, au mépris des cadres qui l'utilisent.

En réponse aux organisations syndicales, l'administration précise qu'un bilan du 1^{er} mouvement défiliarisé 2015-1 sera fait lors des prochains groupes de travail : lesquels ? le GT « carrières A + » ayant déjà été reporté 3 fois (la dernière date du 2 juin ayant été reportée une fois de plus !).

Principales données

1 998 demandeurs – 64 845 vœux (chiffres fournis par la Direction Générale).

11 renoncations pour ce mouvement.

Gels de postes comptables

Postes C2

26 - SPF de Valence 2 (déjà gelé lors du mouvement précédent - rapprochement au 1^{er} Septembre 2015)

26 - SIP de Valence Nord

42 - SPF de Saint-Étienne 2 (déjà gelé lors du précédent mouvement)

56 - SPF Lorient 2

75 - SIE Paris 12^{ème} Bel Air (déjà gelé lors du précédent mouvement)

75 - SIE Paris 6^{ème} Notre Dame des Champs

75 - SIP Paris 17^{ème} Batignolles

76 - SPF de Rouen 2 (déjà gelé lors du précédent mouvement)

Postes C3 :

17 - SPF de Rochefort (déjà gelé lors du précédent mouvement - rapprochement au 1/09/2015)

21 - Paierie régionale de Bourgogne

49 - Trésorerie de Pouancé (déjà gelé lors du précédent mouvement)
 56 - Trésorerie d'Elven (déjà gelé lors du précédent mouvement)
 65 - SPF de Tarbes 2 (déjà gelé lors du précédent mouvement)
 69 - Trésorerie d'Amplepuis
 69 - Trésorerie du Bois d'Oingt
 91 - Trésorerie de Vigneux sur Seine
 91 - Trésorerie de Montgeron
 972 - Paierie régionale de Martinique (déjà gelé lors du précédent mouvement).

Postes classés sensibles en début de mouvement 2015-2 (ne se sont pas libérés dans ce mouvement) :

17 - Trésorerie de la Rochefoucauld (C3)
 67 - Paierie régionale d'Alsace et du Bas-Rhin (C2)

La présidente informe les élus en début de CAPN que s'y rajoutent Forbach et Pointe-à-Pitre.

Postes C2 restés vacants à l'issue du mouvement :

36 SIP-SIE Issoudun
 55 SIP-SIE Commercy
 88 TS Neufchateau
 89 TM Saint-Fargeau

Point des IFIP du vivier à la promotion IDiv

	Vivier 2015	Vivier 2014	Vivier 2013
Nombre du promus	361	403	574
Taux de réussite	54,00 %	49,00 %	67,00 %
Reste à promouvoir	361	225	106
Promotions sur le mouvement	61	65	33
Reste non promus	300	160	73

Sur les 73 du vivier 2013 dont c'était le dernier mouvement, 3 refus, 2 accords d'une 6° chance, 9 n'ont pas candidaté.

Mouvements C2 et administratifs

C2	TOTAL	promo d'IDIV CN à la HC	IDIV HC	IPFIP	IDIV exIP	AFIPA
total mouvements	173	61	63	40	8	1
mutations	112		63	40	8	1
promotions	30	30				
PSP (promo sur place)	31	31				

Administratifs IDIV HC	TOTAL	promo d'IDIV CN à la HC	IDIV HC
total mouvements	34	23	11
mutations	11		11
Promotions	23	23	

Mouvements C3 et administratifs

C3	TOTAL	promo d'IFIP à IDIV CN	IDIV CN
total mouvements	81	31	50
mutations	50	0	50
promotions	31	31	0

Administratifs IDIV CN	TOTAL	promo d'IFIP à IDIV CN	IDIV CN
total mouvements	108	44	64
mutations	64	0	64
Promotions	44	44	0

13 nominations au grade d'IDiv Hors Classe experts

3 nominations au grade d'IDiv Classe Normale experts

25 nominations au grade d'IDiv Hors Classe à titre personnel

F.O.-DGFIP s'est abstenu sur tous les votes, à l'exception de celui sur les promotions à IDiv HC à titre personnel (vote POUR).



Déclaration liminaire

Madame la Présidente,

Depuis la parution du projet sur les mouvements et promotions C2/C3 et administratifs, nous avons pu constater que ces règles de gestion laissent persister un sentiment d'amertume parmi les collègues. Pour beaucoup d'entre eux, il est devenu très difficile d'obtenir une promotion et quasiment impossible de revenir dans des délais raisonnables dans leur région d'origine.

Cette défiliarisation qu'on nous avait vendue comme un eldorado gagnant-gagnant se révèle de plus en plus un miroir aux alouettes inquiétant. D'ailleurs, le Directeur général, lors de la réunion du 3 avril 2015 Risques et Audits a reconnu que la défiliarisation était un de ses soucis principaux.

Ce sentiment est d'autant plus prégnant que la réforme territoriale aiguise les appétits de certains. En effet, des revendications catégorielles commencent déjà à émerger visant à préempter les nouvelles paieries régionales. La Direction Générale, elle-même, au travers de la prochaine redistribution des indices CH amplifie le phénomène en introduisant la variable « effectifs gérés » ; faut-il lui rappeler que le dernier classement intégrait déjà le critère managérial ?

Autre sujet de mécontentement : pourquoi n'a-t-il été tenu aucun compte des fermetures annoncées au fil de l'eau par les DDFiP et les DRFiP à effet du 1^{er} janvier 2016 ? Des collègues apprenent la nouvelle par voie de presse, comme par exemple dans les Alpes-Maritimes !

Est-il normal qu'aucune liste préalable n'ait été diffusée ? Entre l'opacité et le respect des collègues, vous avez choisi.

En ce qui concerne la CAP de ce jour, **F.O.-DGFIP** estime, une fois de plus, que les élus des personnels doivent être représentatifs du réseau et continuer à exercer des fonctions comptables ou administratives. Le secrétariat général de notre syndicat vient donc en soutien logistique des élus pour leur permettre de préparer les CAPN dans les meilleures conditions au bénéfice de leurs mandants. Votre refus persistant de communiquer les documents de travail de CAPN à notre secrétariat national nous pénalise lourdement ; nous réitérons donc notre demande de transmission desdits documents aux secrétariats nationaux des élus des personnels. Les élus destinataires des fichiers ESCALE rencontrent

des problèmes d'accessibilité au réseau via la clé 3G, cela justifiant notre légitime demande d'envoyer copie au secrétariat national.

F.O.-DGFIP tient également à vous rappeler votre obligation d'assurer aux organisations syndicales un niveau d'information suffisant permettant une bonne préparation dans l'intérêt de nos mandants, c'est encore loin d'être le cas pour nouvelle campagne.

F.O.-DGFIP vous rappelle ses critiques à l'encontre des insuffisances de l'outil TAMPICO. Les collègues s'aperçoivent en effet, en fin de saisie TAMPICO, lors de la validation, que TAMPICO leur restitue un ordre de classement de leurs choix qui ne correspond plus au panachage emplois administratifs et comptables qu'ils avaient pu encoder et qui reflétait leurs appétences métier (comptable ou administratif) sous contrainte de souhaits géographiques. Les conséquences peuvent être dommageables pour les collègues. Ce faisant, **F.O.-DGFIP** vous demande le strict respect des choix des candidats, tel que le prévoit le statut.

En ce qui concerne la documentation envoyée, plusieurs informations primordiales nous manquent :

- pas de liste des promotions sur place (PSP) avec indication de ceux non retenus et de la coupure,
- pas de motif de la vacance sur les fiches de poste (retraite par exemple). Cette précision existait auparavant,
- pas d'indication que le poste est non vacant, ou vacant, avec dans ce dernier cas la mention du cadre titulaire, pas d'indication sur les fiches de poste du numéro de vivier pour les IFIP en promotion,
- actualisation du vivier des IFIP lauréats de la sélection à IDiv. Cette actualisation est primordiale pour nos cadres.

F.O.-DGFIP déplore que ses élus n'aient pas eu connaissance du projet de mouvement via Escale avant la mise en ligne sur Ulysse. Les directions locales, elles, ont été prévenues bien avant nos élus : encore une illustration de la considération de la Direction Générale pour le dialogue social.

F.O.-DGFIP demande par ailleurs une seule liste de fiches de poste regroupant promotion mutations comptables et administratives pour chacune des catégories C2 et C3. Les élus **F.O.-DGFIP** souhaitent donc une consolidation de l'ensemble de ces fiches sous format CSV.

Par ailleurs, les cadres se voient contraints de postuler à l'aveugle alors qu'un séquençement en plusieurs CAPN leur donnerait une lisibilité complète des vacances d'emplois et faciliterait le choix de certains candidats (démonstration faite sur ce présent mouvement).

Toujours sur le même credo d'un dialogue social compliqué, **F.O.-DGFIP** a aussi constaté que la Direction Générale ne transférait pas aux Organisations Syndicales les modifications au cas par cas intervenues depuis la sortie du projet, alors même qu'elle en informe les candidats. Sans retour d'information des candidats impactés par ces modifications, nos élus les découvriraient sur table le jour de la CAPN. **F.O.-DGFIP** exige donc une transparence totale de des informations.

**BULLETIN
D'ADHESION**



NOM : PRÉNOM :

N° DGI ou N° AGORA : ADRESSE MÈL :

GRADE : QUOTITÉ DE TEMPS DE TRAVAIL : %

AFFECTATION :

déclare adhérer au Syndicat National Force Ouvrière des Finances Publiques (F.O. – DGFIP)

Fait à le
(signature)

➔ 66 % de la cotisation syndicale fait l'objet d'un crédit d'impôt sur le revenu

N hésitez pas à contacter vos élus F.O.-DGFIP